

Interpellation à Monsieur Jean-Claude MARCOURT, Ministre de l'Economie et de l'Emploi, sur les licenciements au siège historique d'Inbev, à Liège.

« Qui est le plus cynique ? »

**Bernard Wesphael,
Député wallon, chef du groupe ECOLO**

Namur, le 1^{er} mars 2006

Monsieur le Ministre,

Le 23 février dernier, le groupe Inbev a annoncé le licenciement de quelque 200 travailleurs, dont les trois quarts au siège historique de la brasserie Piedboeuf, à Jupille. Motif : délocalisation d'une partie des activités vers la Hongrie et la Tchéquie. Objectif : réduire le coût de la main d'œuvre en licenciant des salariés, aussitôt remplacés par une main d'œuvre moins chère et moins protégée socialement. Le lendemain, le groupe annonçait de plantureux bénéfices.

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt votre carte blanche publiée dans *Le Soir* du 27 février. Soyons franc. Elle m'a encore plus choqué que le sujet dont elle traite. Vous avez certes raison d'y dénoncer une décision cynique, mais on peut se vraiment demander qui est le plus cynique dans l'affaire ! Je m'explique.

Vous soulignez qu'Inbev est le premier groupe brassicole mondial par le volume produit et que c'est une société de droit belge, issue d'Interbrew. Force est donc de constater qu'un fort ancrage privé belge ne suffit pas pour éviter des décisions que vous dénoncez à juste titre comme « cyniques » et « inciviques ».

Pourtant, il y avait eu des signes avant-coureurs. Il y a quelque temps de cela, au printemps 2004, le conseil d'administration d'Inbev/Interbrew a envisagé de délocaliser son siège social pour échapper à la fiscalité belge, jugée trop lourde. Pour autant que je sache, la question n'est d'ailleurs pas encore vraiment tranchée...

Quand vous ouvrez votre carte blanche en mettant en exergue que le Parlement européen vient d'adopter en première lecture une version fortement amendée du

projet de directive mieux connu sous le nom de « Bolkestein », vous écrivez qu'après de longs débats, les députés européens ont choisi de (je vous cite) « gommer toute référence au fameux principe du pays d'origine afin d'empêcher que la nécessaire ouverture des marchés ne s'accompagne d'un bradage généralisé des réglementations sociales en vigueur ».

Singulier raccourci que voilà sous la plume d'un ministre qui a pourtant la réputation de bien connaître ses dossiers, mais qui oublie de mentionner trois choses, au moins :

1. 1. Tel qu'amendé, le projet de directive adopté en première lecture contient encore des dispositions inacceptables pour vous puisque, avec les verts européens, les socialistes belges ont finalement voté contre le projet amendé ;
2. 2. Votre discours sur le soi-disant abandon du principe du pays d'origine contribue de facto à désinformer et à démobiliser la population puisque, omettant ce qui précède, il donne à croire que le danger est écarté alors que le moins qu'on puisse dire est que le débat reste ouvert ;
3. 3. La famille socialiste européenne à laquelle vous appartenez contribue donc à maintenir la dangerosité du projet puisqu'elle a, in fine, voté massivement (134 oui, 35 non, 9 abstentions) en faveur d'un texte qui maintient notamment l'éducation et la culture dans le champ d'application de la directive.

La contradiction est donc au sein de votre propre famille politique, mais ce qui me surprend le plus est que l'introduction de votre carte blanche donne à entendre que le danger « Bolkestein » est passé alors que vos collègues eurodéputés pensent le contraire. Le propos est donc pour le moins malheureux, mais passons...

Il y a autre chose. Dans la conclusion de cette même carte blanche, vous appelez la Commission européenne à déposer sans délai une « réglementation visant à empêcher les délocalisations intra-européennes comme elle a dit vouloir le faire à plusieurs reprises ». Vous exhortez aussi l'Union à se doter d'un « véritable projet économique et social qui dépasse la simple réglementation de la concurrence et l'encouragement à la libéralisation des biens et des services ».

Sur le plan des principes, on ne peut qu'applaudir, mais de propositions concrètes, rien ! Votre carte blanche ne contient pas l'ombre d'un commencement de début de trace d'une initiative ou mesure prises en ce sens par le ministre

wallon de l'Economie et de l'Emploi ! C'est pourtant cela qu'on attend d'un ministre...

Pour tout dire, j'ai rarement vu un tel aveu d'impuissance dans le chef d'un ministre en exercice, fût-il wallon et liégeois !

Je pourrais caricaturer ainsi votre propos : « C'est pas moi, c'est les autres ! ». Ou, pour être plus précis : « C'est pas nous, c'est les autres ! ».

Une telle attitude ne mange effectivement pas de pain et peut même donner le change à un lecteur inattentif dans la perspective des prochaines échéances électorales

Quand vous en appelez à la Commission ou au Conseil européen, c'est comme si vous invitiez les dieux de l'Olympe à intervenir pour conjurer le malheur qui s'abat sur le monde. C'est un procédé aussi vieux que l'humanité et qui a été maintes fois recyclé par des familles idéologiques à laquelle la vôtre ne me semble pourtant pas émarger. Tant que vous y êtes, pourquoi ne proposez-vous pas une neuvaine à sainte Rita, la patronne des causes perdues ? Après tout, puisque nous sommes liégeois tous deux, pourquoi pas un pèlerinage à Banneux ou à Chèvremont ?

Vous et moi savons ce qu'il faut aujourd'hui penser de la Commission et du Conseil. Leur demander ce que vous leur demandez, c'est comme prêcher dans le désert. D'incantation en incantation, le mal gagne et la maladie se répand, rendant à chaque fois la guérison plus difficile.

Faut-il rappeler qu'un socialiste wallon était commissaire européen le jour où la Commission a unanimement adopté le projet de directive que lui soumettait le néerlandais Fritz Bolkestein ? Faut-il souligner que l'actuelle Commission n'est pas moins néolibérale que la précédente ? Faut-il insister sur le fait qu'à Strasbourg, le commissaire McCreevy, qui a succédé à Bolkestein dans ses pompes et dans ses œuvres, a invité les plus ultralibéraux parmi les europarlementaires PPE et PSE à soutenir le texte Bolkestein amendé, dès lors que la jurisprudence de la Cour de justice a déjà consacré le principe du pays d'origine dans le droit communautaire et qu'il n'y a dès lors pas lieu qu'il soit explicitement mentionné dans le projet de directive ?

Faut-il rappeler que votre parti faisait partie de ce gouvernement belge dont le Premier ministre n'a pas demandé le retrait de la proposition de directive Bolkestein et a même demandé (en mars 2004) avec l'ensemble des chefs d'Etat

et de gouvernement de l'Union qu'il soit examiné en « priorité absolue » et que le calendrier envisagé soit respecté ?

Certes, au printemps 2005, les présidents des deux partis socialistes belges ont conjointement demandé que le Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union soit « véritablement social » et que la Commission « retire la proposition de directive Bolkestein ». On connaît la suite... En dépit des discours de circonstances, on a vu ce qu'il en a été réellement été !

La question n'est plus de savoir ce que la Commission ou le Conseil sont prêts à faire dans le sens que vous souhaitez. En l'état actuel des choses, la réponse est clairement : rien ! La question est donc de savoir ce que le ministre wallon (et socialiste) de l'Economie et de l'Emploi a pris comme initiatives et comme mesures, non seulement dans le cadre de ses compétences, mais aussi au sein de sa famille politique belge et européenne, pour que l'Union se dote des outils que vous décrivez et que tous les progressistes appellent effectivement de leurs vœux.

La question mérite d'autant plus d'être posée, car, lorsque l'OPA hostile de Mittal Steel sur Arcelor et les 2,5% d'actions que la Région wallonne détient dans le capital de ce groupe vous donnent l'opportunité de prendre effectivement l'initiative de proposer aux parties en cause de lancer une politique industrielle européenne soutenant un projet européen, fort et cohérent dans le secteur stratégique de l'acier, vous balayez l'idée d'un revers de main et vous vous bornez à jouer dans l'économie casino au lieu de réfléchir à un projet industriel volontariste à l'échelle de l'Union et de le proposer aux autres gouvernements concernés.

Dois-je le répéter ? Des hommes qui n'ont rien d'utopistes écervelés le disent aussi.

M. Pierre Defraigne, un CDH delorien, fut le chef de cabinet du socialiste Pascal Lamy quand il était commissaire européen pour le commerce. Son propos est clair : « L'Europe souffre d'un déficit d'entreprises globales, de champions européens dans les secteurs de pointe. Ce n'est pas le marché qui va permettre le rattrapage par rapport aux Etats-Unis, au Japon. En tous cas, pas le marché seulement. Il y a des actions de politiques industrielles à imaginer en Europe ».

Jean Peyrevelade est l'ancien directeur de cabinet adjoint de Pierre Mauroy à Matignon, de 81 à 83. Il a aussi été président du Crédit lyonnais. En substance, il

dit la même chose : l'Europe manque cruellement de politiques industrielles et les travailleurs sont les premiers à en payer le prix.

J'attends d'ailleurs toujours de vous que vous interrogiez M. Gunther Verheugen, le commissaire européen compétent pour la politique en faveur des entreprises et de l'industrie, sur ce qu'il pense de l'OPA de Mittal Steel en termes de politique industrielle européenne. Depuis le début de l'affaire, son silence est des plus en plus assourdissant. C'est pourtant un membre de votre famille politique européenne ! Il devrait tout de même avoir une idée sur la question.

Dans votre carte blanche, vous dénoncez l'attitude « cynique et incivique » des dirigeants d'Inbev. Parmi eux, il y a de nombreux Belges. Selon vous, ces gens auraient fait le choix d'un comportement « incivique et anti-européen ». Bien sûr que vous avez raison, mais vous omettez de dire qu'une telle attitude n'est possible qu'en l'absence de politique industrielle européenne digne de ce nom.

N'étant pas sensible aux vertus du paternalisme, je ne pense pas que la justice sociale et l'esprit civique soient du ressort des décideurs économiques et financiers. Ils ne sont ni désignés ni payés pour cela. Selon moi, justice sociale et esprit civique relèvent pleinement de la responsabilité des politiques, car c'est à ceux-ci et à nul autre qu'il appartient de créer les conditions légales et réglementaires dans lesquelles lesdits décideurs économiques et financiers n'auront d'autre choix que de contribuer (selon leurs importants moyens) à la justice sociale et de mettre en pratique un esprit civique.

Je le redis. Se borner à inviter la Commission et le Conseil à prendre des mesures en ce sens ne sert aujourd'hui à rien. Cela procède de l'incantation. Vous le savez aussi bien que moi et c'est en cela que je ne peux vous suivre dès lors que vous êtes ministre en exercice et qu'il ne vous appartient donc pas seulement de dire, mais aussi de faire.

Et là, je suis déçu. Quand l'occasion est donnée au Gouvernement wallon de contribuer activement à l'édification d'une politique industrielle européenne dans le secteur de l'acier, vous la laissez passer et vous vous déclarez implicitement prêt à vendre les actions de la Région au plus offrant. En dernière analyse, faites-vous autre chose que ce que font les décideurs financiers et économiques, que vous fustigez par ailleurs ? La réponse est bien évidemment non, puisque vous adoptez en la circonstance la logique qui est la leur, celle du profit immédiat maximum.

J'ai pris cet exemple parce qu'il est récent à ma mémoire et qu'il est peut-être encore temps que vous changiez d'avis, mais je pourrais citer bien d'autres exemples, en Wallonie et ailleurs, de l'incapacité, si largement répandue chez les responsables politiques de tous bords, à raisonner autrement qu'au coup par coup.

L'interpellation qui nous est jetée à la figure par la décision d'Inbev (cette société d'envergure mondiale dont notre compatriote Pierre-Jean Everaert, le président du Conseil d'administration, rappelait l'an dernier encore dans son nouveau quartier général de Louvain qu'elle était une « société belge », dont la Belgique demeurerait le « port d'attache ») vous confronte une nouvelle fois aux contradictions qui sont les vôtres depuis que votre famille politique s'est de facto convertie aux « vertus » du « laisser-faire » que vous condamnez par ailleurs. Nul n'attend du ministre de l'Economie et de l'Emploi qu'il épanche publiquement sa fibre sociale, mais chacun veut de lui qu'il recherche et prenne toutes les initiatives et les mesures utiles pour empêcher cette nouvelle infamie et, à tout le moins, éviter qu'elle puisse se reproduire.

Troisième point. S'il est vrai, comme l'a dit ici même votre chef de file il y a quelques jours que la dimension sociale de notre pays dépend de la sécurité sociale qui relève des patrons et des syndicats, que c'est donc au niveau fédéral que les décisions se prennent et que c'est là que doit avoir lieu le combat, pour quelle(s) raison(s) interpellez-vous uniquement la Commission et l'Union alors que le problème se passe en Région wallonne et qu'il s'agit d'une société de droit belge, qui s'affirme belge et qui dit de la Belgique qu'elle est son port d'attache ? N'y a-t-il pas aussi lieu pour vous et le Gouvernement wallon d'interpeller le Gouvernement fédéral ? Pour quelle raison ne le faites-vous pas ?

Pour terminer, je vous pose encore une question, Monsieur le Ministre. De décideurs économiques et financiers qui font ce pour quoi ils sont payés ou de responsables politiques qui invoquent les dieux de l'Olympe et ne font pas ce qu'ils disent, je vous le demande : qui est le plus cynique ? Qui est en définitive le plus anti-européen ?

Bernard Wesphael